

LE RESEAU 2018

Etat général

Cette semaine, la totalité des parcelles du réseau fait l'objet d'au moins une observation.

JAUNISSEMENT

- L'excès d'eau après avoir provoqué de l'**asphyxie** peut déclencher une attaque d'**aphanomyces** là où le **PH est acide (limon et limon battant sableux)**. Cette maladie attaque superficiellement la racine de la betterave, mais peut engendrer des déformations importantes. En cours de culture, il n'y a **aucun moyen de lutte**.
- Les semis réalisés **après le 15 avril sont les plus impactés** par cette maladie. Avec le stress hydrique qui s'installe parfois le retard de végétation fini par être important.

Symptômes

On observe des zones **noircies sur la racine**, avec un éclatement de l'épiderme et des crevasses superficielles spongieuses, plus ou moins quadrillées et noircies par une nécrose des tissus au niveau des sillons saccharifères (= pourriture noire).

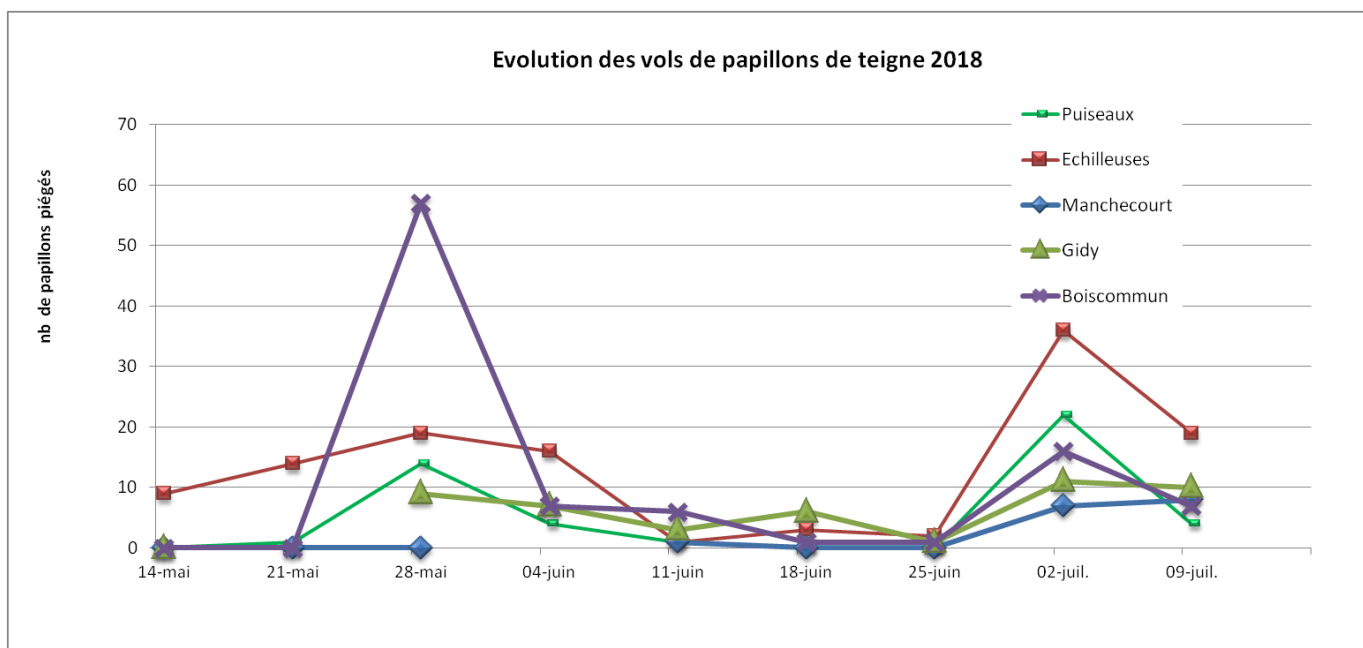


NUISIBLES ET PARASITES

TEIGNES

Contexte d'observations

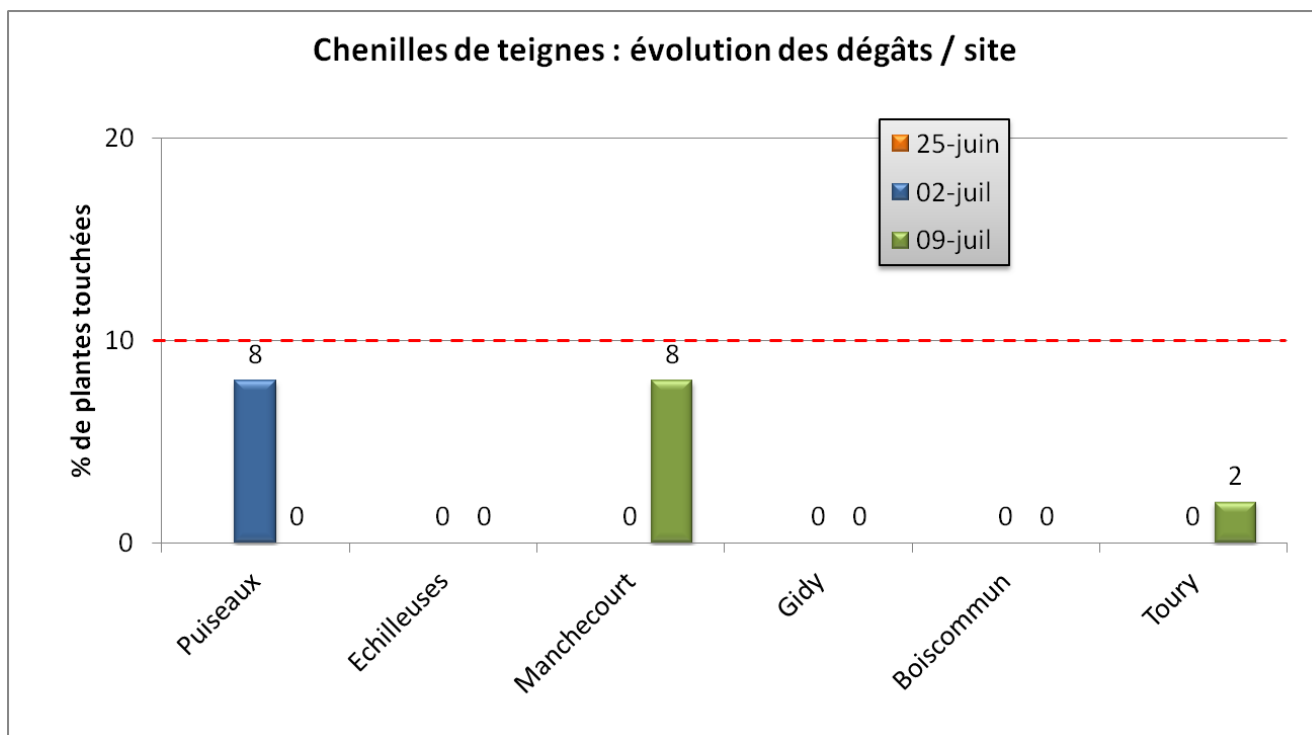
Sur les 5 sites renseignés, après le pic des vols observé la semaine dernière une diminution est constatée cette semaine.



Seuil de sensibilité

Le seuil est atteint lorsque **10% de plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**



Observations de la semaine :

Des dégâts de chenilles font leur apparition cette semaine à manchecourt et toury alors qu'ils disparaissent à échilleuses suite aux pluies orageuses. Pour **les deux premiers cas le seuil de nuisibilité de 10% n'est pas atteint.**

Il conviendra de surveiller l'évolution de ce parasite **en absence de pluies dans les parcelles non irriguées.**

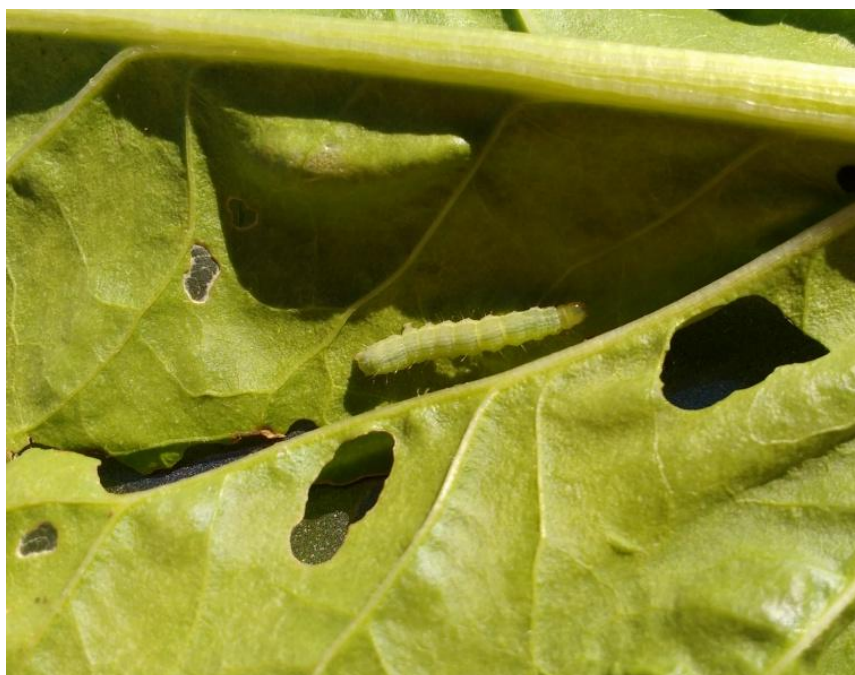
NOCTUELLES**Contexte d'observations**

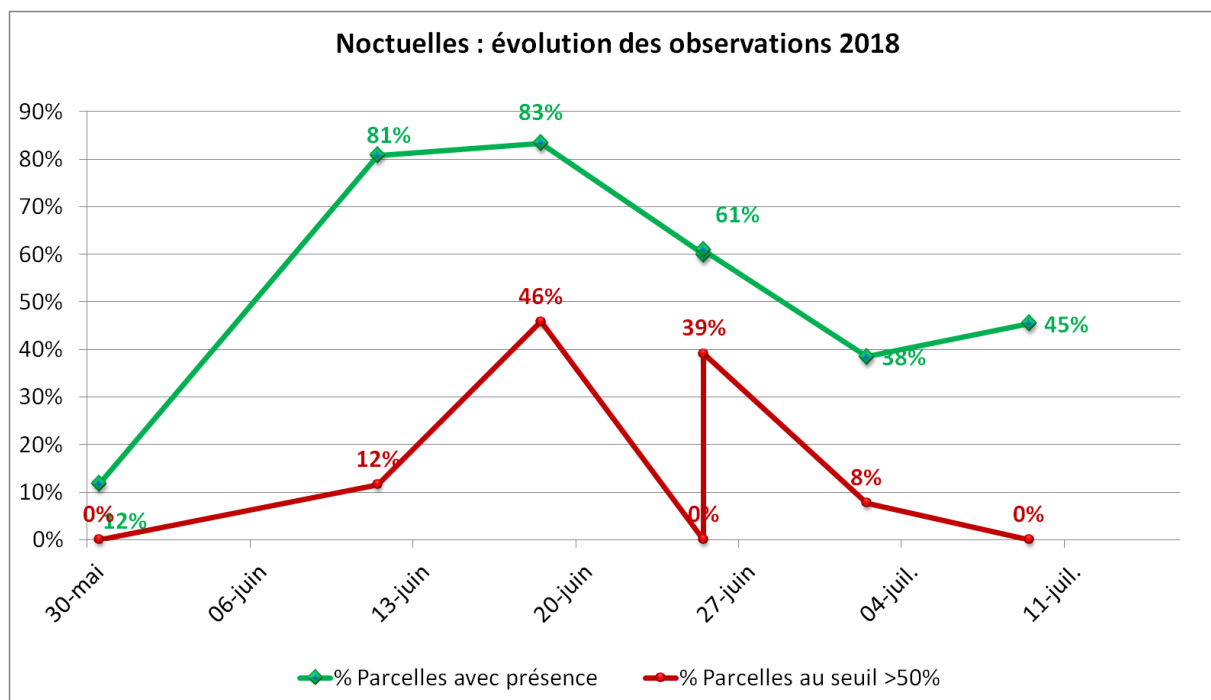
Ce ravageur ne constitue plus **de risque**, des chenilles ainsi que des dégâts étant **plus rarement signalés**

Seuil de nuisibilité

A couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations.**

En l'absence d'irrigation les dégâts peuvent être plus fréquents.





Les observations de noctuelles sont en nette régression seules 45% des parcelles du réseau signalent encore leur présence et le seuil de nuisibilité n'est **jamais atteint**.

MALADIES DU FEUILLAGE CERCOSPORIOSE / OIDIUM / RAMULARIOSE / ROUILLE



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Toutes régions	5 %	20%	25 %

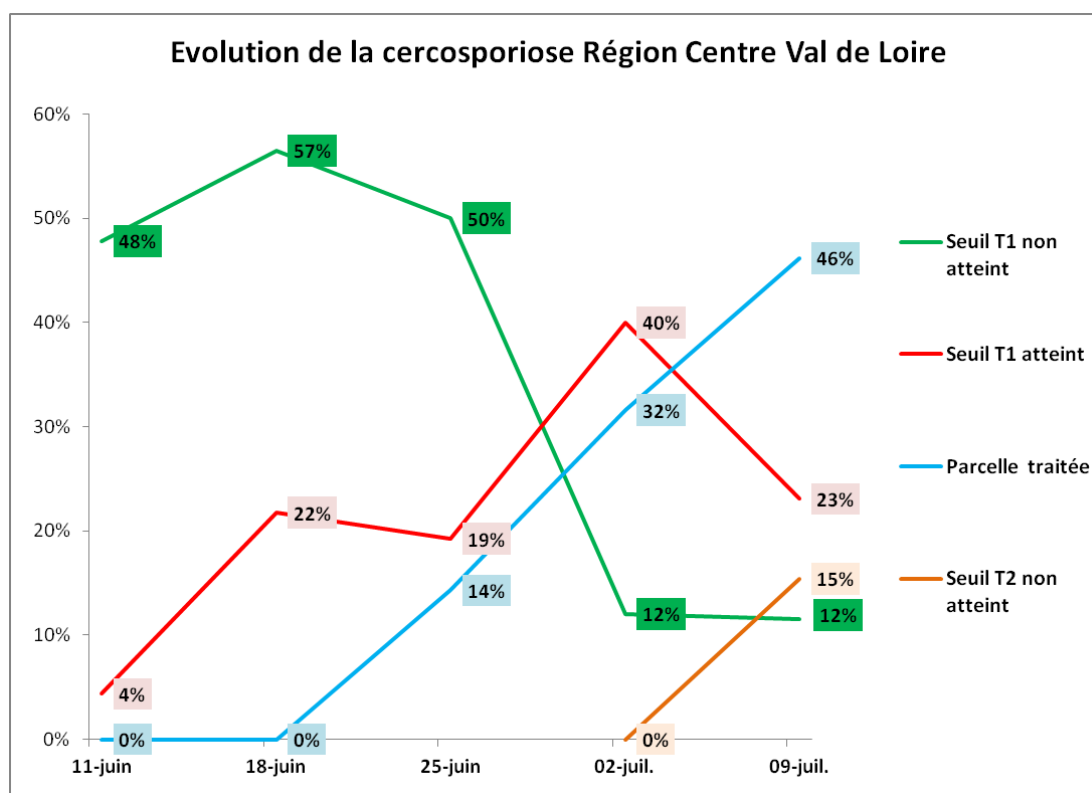
CERCOSPORIOSE

L'intégralité des 26 parcelles observées sont maintenant concernées par la cercosporiose,

Avec:

- 46 % sous contrôle d'un **premier traitement**
- 23 % qui atteignent **le seuil de nuisibilité**
- 12 % avec présence en **dessous du seuil**
- 15 % en dessous **du seuil T2** (Secteur Corbeilles en gâtinais)

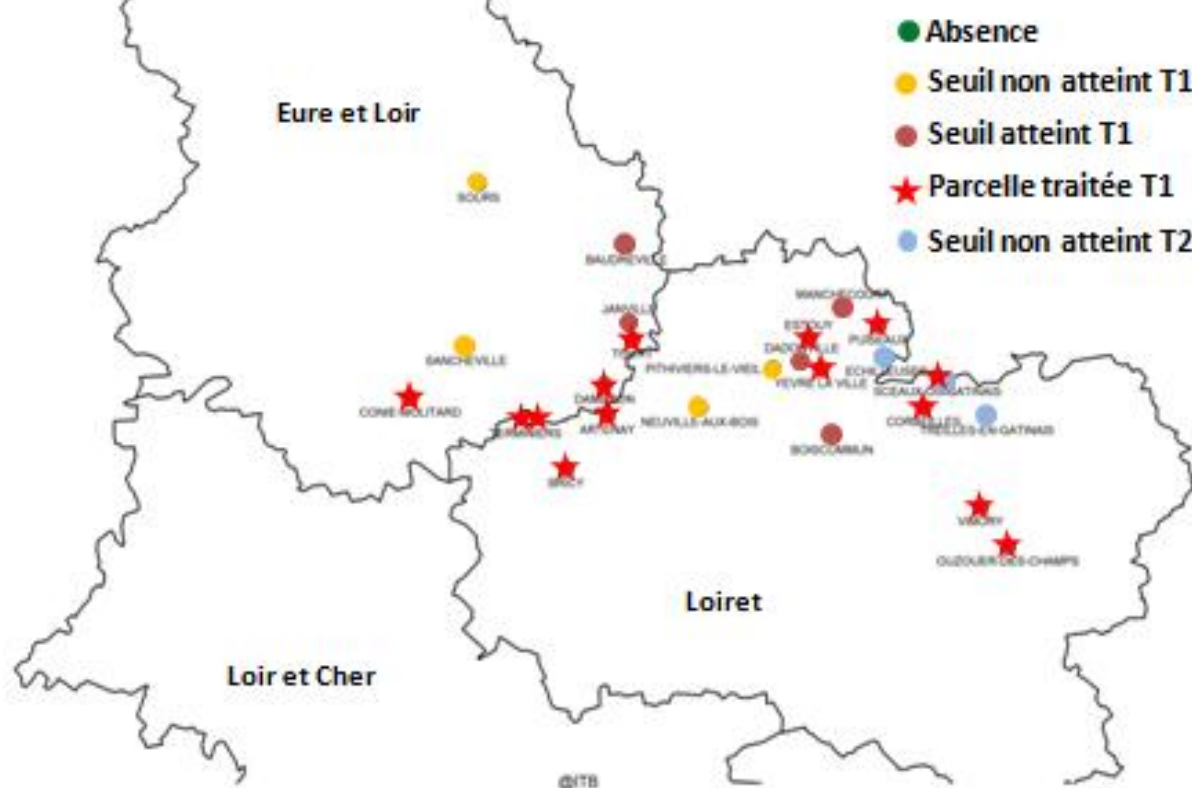
Pour les 4 % restant il s'agit de la parcelle de Toury traitée alors que le seuil cercosporiose n'était pas encore atteint.



Durant cette dernière semaine l'évolution de la cercosporiose reste très dépendante **de l'irrigation ou des pluies orageuses** enregistrées entre **le 03 et 05 juillet**.

En **cultures sèches**, l'évolution est fortement **ralentie** par le stress hydrique qui s'intensifie dans les parcelles épargnées par des orages.

Cercosporiose au 9 juillet 2018



Au 09 juillet, **à l'Ouest de la région** seuls **4 sites** restent en dessous du seuil T1 et **5 nouveaux** atteignent le seuil d'un T1.

Dans le Gâtinais, **3 parcelles sont de nouveau suivies** cette semaine et sont **en dessous du seuil T2**.

ROUILLE ET RAMULARIOSE

La pression pour ces deux maladies reste anecdotique et ne permet pas la publication d'une carte de risque.

RHIZOMANIE

Contexte d'observations

Les symptômes sont bien visibles **depuis plusieurs semaines** : des zones de parcelles ou des plantes isolées flétrissent, leur pivot est atrophié et lignifié de couleur brune, ceci indépendamment de l'état hydrique des sols.



Symptômes de rhizomanie **sur racines et feuilles** au 10 juillet 2018:
Flétrissement et jaunissement des plantes touchées puis lignification et destruction du pivot.
Avec pour conséquence un **défaut d'alimentation** et apparition de **carences induites** en éléments minéraux (azote, magnésie....)

Le choix de variétés très résistantes à la rhizomanie par les producteurs doit permettre de limiter l'impact sur le rendement dans les zones à risques.

Il **est essentiel** de bien identifier les **nouvelles situations** susceptibles d'apparaître en dehors des zones historiques afin d'adapter le choix variétal pour les rotations futures.

N'hésiter pas à contacter votre délégation ITB Centre Val de Loire durant la période estivale **pour un diagnostique dans l'une ou l'autre de vos parcelles concernées.**

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le
« **BSV Adventices** »

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/sbt/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices/



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.